

<http://www.snetap-fsu.fr/L-essentiel-du-CTEA-du-16-mars.html>



# L'essentiel du CTEA du 16 mars 2016

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : samedi 19 mars 2016

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## **Le Comité Technique de l'Enseignement Agricole s'est réuni le mercredi 16 mars 2016.**

**Les principaux points à l'ordre du jour portaient sur la délivrance de blocs de compétences pour les Bac Pro de la formation continue et le projet de 2nd Professionnelle « Productions ».**

Plusieurs textes importants concernaient aussi le [CAP](#) agricole : deux projets de référentiels de la filière équine (« palefrenier soigneur » et « métiers de l'agriculture »), la suppression de l'option « entretien de l'espace rural » du [CAPA](#) et la possibilité du tout [CCF](#) pour les CAP agricole de la formation continue.

Le dernier texte portait sur les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des enseignant-es et [CPE](#) stagiaires.

Le Snetap-[FSU](#) avait également porté plusieurs questions diverses notamment autour du Bac Pro, les dotations [ATLS](#) et le protocole [CFA CFPPA](#).

**En préalable des débats de ce [CTEA](#)**, le Snetap-FSU est intervenu pour regretter encore une fois un problème de méthode de travail et de dialogue social.

Il a notamment dénoncé la sortie d'une note de service sur l'organisation du dispositif national d'appui (ex [SNA](#)) le 18 décembre 2015 sans aucune concertation et alors que la [DGER](#) s'était engagée à mettre en place un groupe de travail sur le sujet.

Il a également demandé et obtenu, avec les autres [OS](#), le retrait de l'ordre du jour de cette réunion l'étude du 6ème schéma prévisionnel national des formations ([SPNF](#)). En effet le choix de la [DGER](#) de présenter le projet de 6ème schéma sans aucune concertation préalable n'était pas acceptable.

**Concernant la délivrance de blocs de compétences** pour l'obtention du Bac Pro par la formation continue, le Snetap-FSU a critiqué un projet de texte qui engendre des modifications majeures des conditions de délivrance des diplômes.

Ces modifications profiteront avant tout aux employeurs et les conséquences sur l'emploi et la rémunération des jeunes seront négatives.

Loin de limiter les sorties sans qualification ces blocs de compétences risquent au contraire de détruire les diplômes.

**Le Snetap-FSU a rappelé son attachement à l'unité du diplôme national garantissant notamment la reconnaissance des qualifications dans les conventions collectives. Il s'oppose à la disparition de toute référence de durée nécessaire à la préparation des diplômes.**

**Sur le référentiel de la nouvelle 2nd Professionnelle « Production »**, le Snetap-FSU a regretté des évolutions largement insuffisantes par rapport aux ambitions affichées et la volonté d'intégrer le « produire autrement » dans les référentiels.

Il a dénoncé une construction du référentiel du Bac Pro CGEA au fil de l'eau séparant les 3 années de formation et empêchant une réelle cohérence. Il a également dénoncé le manque de référence à l'Agro-écologie (même s'il y a eu rapprochement des deux productions animale et végétale) et l'augmentation importante des heures non-affectées.

**Concernant les CAPa**, le Snetap-FSU s'est félicité que les professionnels et les personnels aient été entendus et que les [CAP](#) agricole « palefrenier soigneur » et « métiers de l'agriculture, spécialité production équine » aient été maintenu.

**Le Snetap-FSU s'est fortement opposé à la suppression de l'option « entretien de l'espace rural » du [CAPA](#)**

et obtenu une nouvelle réunion de la [CNS](#) Aménagement pour rediscuter de la nécessité du maintien d'un diplôme de niveau V pour le secteur de l'entretien de l'espace rural.

Sur la possibilité d'un examen du CAP agricole en totalité en [CCF](#) pour la formation professionnelle continue **le Snetap-FSU a rappelé son opposition au CCF que se soit en formation initiale ou formation continue.**

Deux modifications oubliées dans la version initiale du projet d'arrêté fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des enseignants et [CPE](#) stagiaires explique le vote demandé sur ce texte au [CTEA](#). A cette occasion, le Snetap-FSU a regretté que les grilles et avis des [CP](#), directeur-ices ne soient toujours pas sortis à ce jour.

**Vous trouverez ci-dessous le compte rendu détaillé de ce CTEA du 16 mars 2016.**